moyen de brides et contenant un cylindre *d* qui reçoit, à l'extérieur de la trémie, un mouvement de rotation par le moyen de la manivelle *f*. Le corps du semoir proprement dit est précédé d'un brancard avec un encadrement supportant l'essieu *i* des 2 cylindres concaves *kk*. L'addition de ces 2 rouleaux annonce que le terrain est préparé en billons. Le cheval de tir marche entre la crête des 2 billons L M (*fig.* 294), dont les arêtes abattues et

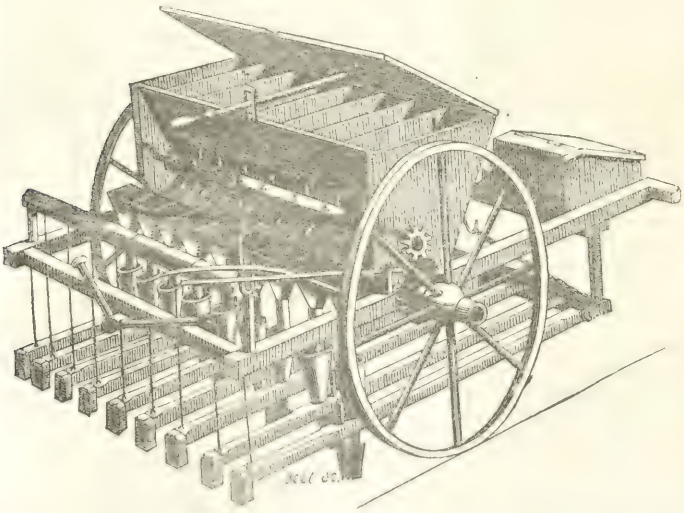
Fig. 294.




plombées par les rouleaux présentent la configuration représentée à côté. Les tubes *n* ouvrent le sol sur l'ados ainsi comprimé, et laissent en même temps tomber la semence dans la rigole qu'il a ouverte; les chaînes *oo* entraînent dans leur marche la terre déplacée par le tube rayonneur et en recouvrent la semence. Ce semoir est regardé généralement comme trop compliqué. Il a cependant l'avantage de communiquer au cylindre alimentaire son mouvement de rotation par une verge en fer qui n'est point sujette à s'allonger ou à se rétrécir par l'effet des variations atmosphériques, comme la corde et le cuir qui sont les matières généralement employées dans les autres instrumens de ce genre.

*Le semoir de Norfolk* (*fig.* 295), est un appareil très-ingénieux, mais encore plus compliqué, inventé par les Anglais pour semer le blé. Il est principalement employé dans les sols légers du Norfolk et du Suffolk, où on le préfère à celui de M. Cooke, quoiqu'il coûte le double, parce qu'il est beaucoup plus expéditif, semant une largeur de 9 pieds à la fois.

Fig. 295.



Le *semoir de M. Hugues* (*fig.* 296 et 297), tel qu'il a figuré à l'exposition des produits de l'industrie en 1834, nous paraît l'instrument de ce genre le plus satisfaisant et le plus généralement applicable de tous ceux proposés jusqu'à ce jour. Ce semoir fait en même temps fonctions de herse et de semoir. Sa largeur totale est de 56 pouces,

Fig. 296.

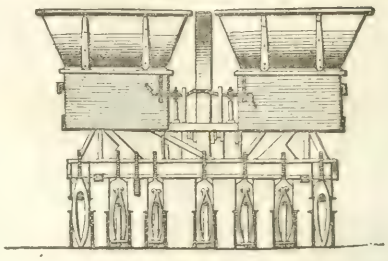
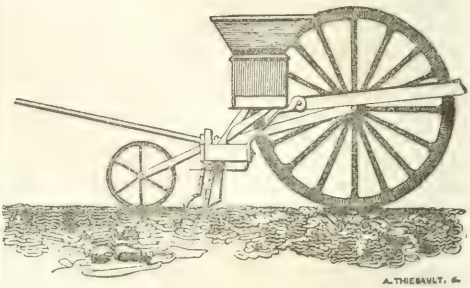


Fig. 297.




son poids de 220 livres; il est composé de deux trémies dans lesquelles on dépose la semence; dans l'une sont 4 ouvertures, dans l'autre 3, qui se ferment à volonté, quoiqu'en action, et en pressant un bouton. Ces ouvertures ont chacune 7 trous d'une dimension différente; on ouvre celui qui est nécessaire à la grosseur du grain que l'on veut semer, ce qui permet d'admettre toutes espèces de graines, menues ou grosses, légères ou pesantes. Ces trous aboutissent à un cylindre qui, par sa rotation, porte la semence en autant de tuyaux descendant au niveau du sol; ces tuyaux sont espacés entre eux de 8 pouces. 7 coutres qui les précèdent ouvrent les raies dans lesquelles tombent les grains, et, par le plus ou moins d'entrure qu'on leur donne, la semence peut être plus ou moins profondément enterrée. Les tuyaux sont suivis d'une petite chaîne traînante terminée par une bride en fer, qui sert à recouvrir les raies ouvertes par les coutres. Les raies sont espacées de 8 pouces. En fermant trois ouvertures intermédiaires, on ne sème plus que 4 raies à 16 pouces d'intervalle. Il en est de même si l'on veut semer à 24, 32 ou 40 pouces, en fermant les ouvertures par où s'échappent les semences, qui peuvent être répandues avec cet instrument sur 4 hectares par jour. Sur le devant se trouve une autre trémie qui est de la largeur entière du semoir; elle sert à